



**agora  
arti**  
actors and researchers  
of territorial intelligence

# **Intelligence territoriale et intelligence économique**

## **Innovation collaborative**



**Jean-Jacques Girardot**

Docteur en Économie

Concepteur de l'intelligence territoriale

Maître de conférence en Économie retraité de l'Université de Franche-Comté,

Animateur de ARTI « Acteurs et Chercheurs de l'Intelligence Territoriale »

[jj.girardot.fr@gmail.com](mailto:jj.girardot.fr@gmail.com)

**XXXIIIe Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique**

**Table ronde « L'intelligence économique et l'intelligence territoriale au service de l'innovation collaborative »**

**3-6 juin 2024, Montreal (Canada)**

# Remerciements

Je remercie le professeur Aimad ELHAJRI, qui m'a invité à prendre part à cette table ronde « l'intelligence économique et l'intelligence territoriale au service de l'innovation collaborative », ainsi que les organisateurs de cette Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique. Je salue mes collègues participants à cette table ronde en regrettant de ne pouvoir y participer physiquement ni en ligne pour des raisons de calendrier.

Dans cette contribution je m'efforce de définir l'intelligence territoriale et sa différence avec l'intelligence économique, pour identifier les pistes de dialogues entre les deux approches fortement engagées dans l'innovation collaborative. L'intelligence territoriale dénonce l'absence de dialogue dans nos sociétés, dialogue sans lequel la collaboration ne peut pas s'établir ni prospérer.

# Intelligence économique

L'intelligence économique s'est développée aux Etats-Unis à partir des travaux de Michael Porter en 1980 sous le terme de «competitive intelligence» ou de «business intelligence» dans le contexte de la société de l'information. «L'intelligence compétitive est un programme systématique et éthique de collecte, d'analyse de gestion de toute combinaison de données, d'informations et de connaissances sur l'environnement dans lesquelles une entreprise exerce ses activités qui, une fois mises en oeuvre, vont conférer un **avantage concurrentiel** significatif et activer de bonnes décisions. » (V. Prior)

L'intelligence économique à une ambition territoriale, initiée par Porter en 1990, puis affirmée dans les rapports Martre (1994) et Carayon (2003) pour « collecter, analyser, valoriser, diffuser et protéger l'information économique stratégique, afin de renforcer la compétitivité d'un État, d'une entreprise ou d'un établissement de recherche. » (Portail de l'IE)

# Intelligence territoriale

J'ai proposé fin 1998 le **concept d'intelligence territoriale** pour poser les bases d'un projet scientifique de long terme, systémique et pluridisciplinaire, concernant le développement durable des territoires.

Elle fonde son action sur l'intelligence collective à l'échelle des territoires, du local au global et suppose une gouvernance **coopérative** et participative. Le contexte de cet objectif, c'est la diversité des territoires, de leurs communautés, de leurs environnements, de leurs cultures et de leurs « développements », notamment de leurs développements matériels.

Ce sont des recherches-actions concernant l'environnement naturel et humain auxquelles j'ai participé à partir de 1972 qui ont constitué les racines de cette intuition. Elles impliquaient toutes une collecte relativement importante de données et son analyse multidimensionnelle. Ces recherches ont conduit progressivement au Groupe d'Intérêt Scientifique (GIS) pluridisciplinaire CNRS « **Techniques nouvelles en Sciences de l'Homme** » (1982-1990).

# Intelligence territoriale versus intelligence économique

La définition consensuelle de Wikipedia met l'accent sur « l'approche systémique d'un territoire par la mise en réseau de ses acteurs ».

Ce sont des bases fondamentales de l'intelligence territoriale, mais cette définition dissocie mal l'intelligence économique des entreprises motivées par le **profit** avec l'intelligence territoriale, intelligence collective des acteurs d'un territoire guidée par l'amélioration du **bien-être collectif des citoyens**.

Ce n'est pas tout autant qu'il faut exclure le développement économique de l'intelligence territoriale. Il faut le redéfinir en cohérence avec les dimensions sociales et environnementales du « développement durable » mises en évidence depuis 1987 par le rapport Brundtland. Cette réflexion est fonction du développement propre à chaque territoire.

# Programmes de recherche internationaux

Le concept d'intelligence territoriale nous a permis d'obtenir des programmes de recherche internationaux.

Le programme européen **caENTI (2006-2009)**, a modélisé la méthode « **Catalyse** » qui consiste à recenser les besoins de la communauté territoriale et de ses groupes, pour élaborer des réponses appropriées de façon participative. La caENTI a également posé les bases de la gouvernance territoriale coopérative.

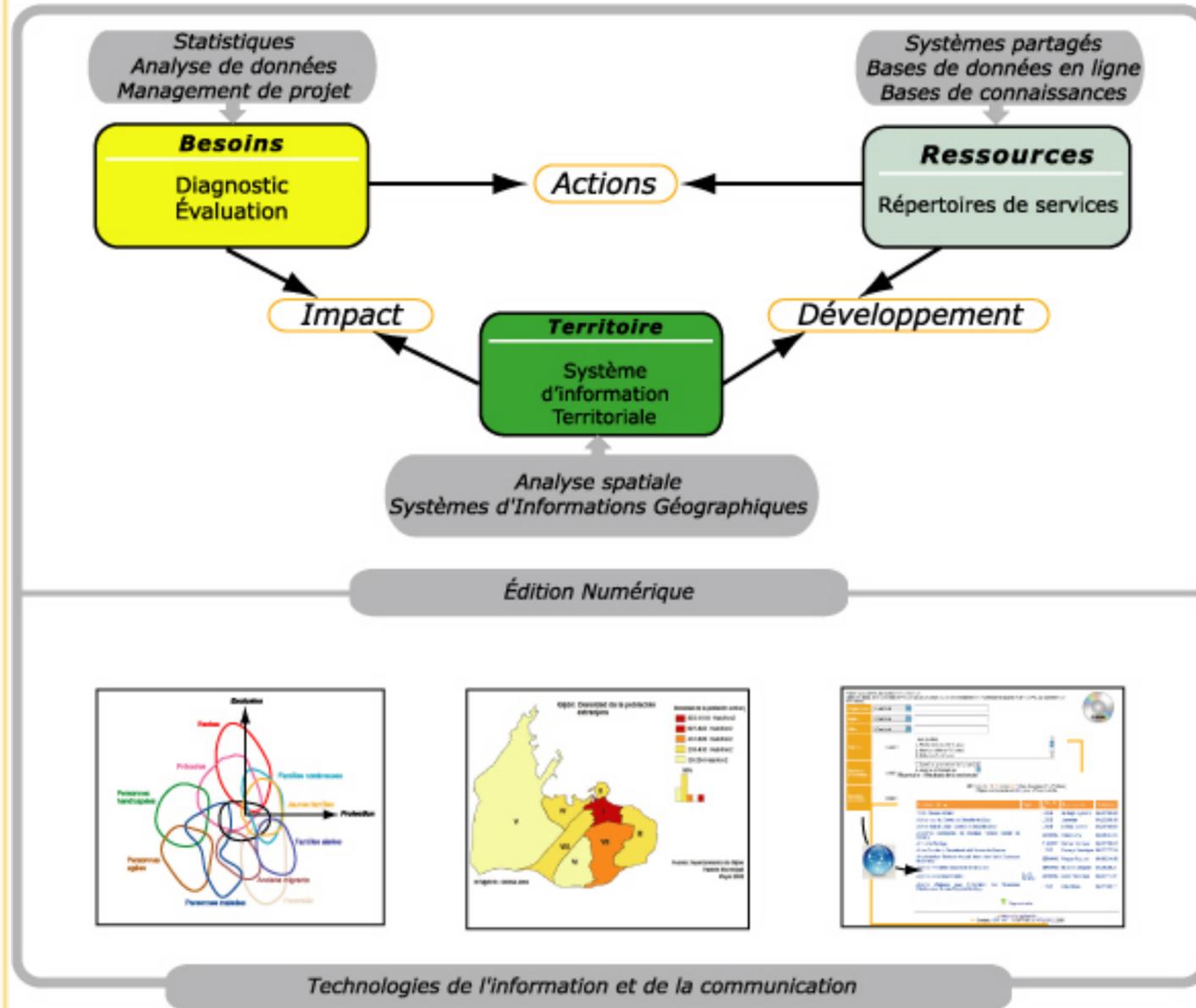
Le programme international **GDRI INTI (2011-2014)**. A la suite des travaux de Hollings (1973), de ceux Hopkins (2008) et du rapport européen « le Monde en 2025 », le GDRI INTI se fonde depuis 2009 sur les concepts de **transition socio-écologique** et de **résilience territoriale** pour concevoir la dynamique du passage du développement économique au développement durable. « Ce sont les changements dans les comportements sociaux qui [y] contribueront, s'ils sont stimulés par des politiques adéquates ».

Nous avons porté en 2016 le projet d'**International research Network IRN C2IT**, pour élargir la pluridisciplinarité des sciences humaines et sociales aux sciences de l'environnement et à l'écologie scientifique.

# Méthode de gestion de projets concertés Catalyse

Elle a été élaborée dans le cadre du projet local concerté **Mosaïque de lutte contre la pauvreté et pour l'insertion économique et sociale**, action-modèle des programmes européens Pauvreté 3 et Horizon (1988-1994).

Elle a été utilisée par les acteurs pour élaborer et évaluer de façon collaborative de nombreux projets locaux.



# Intelligence collective

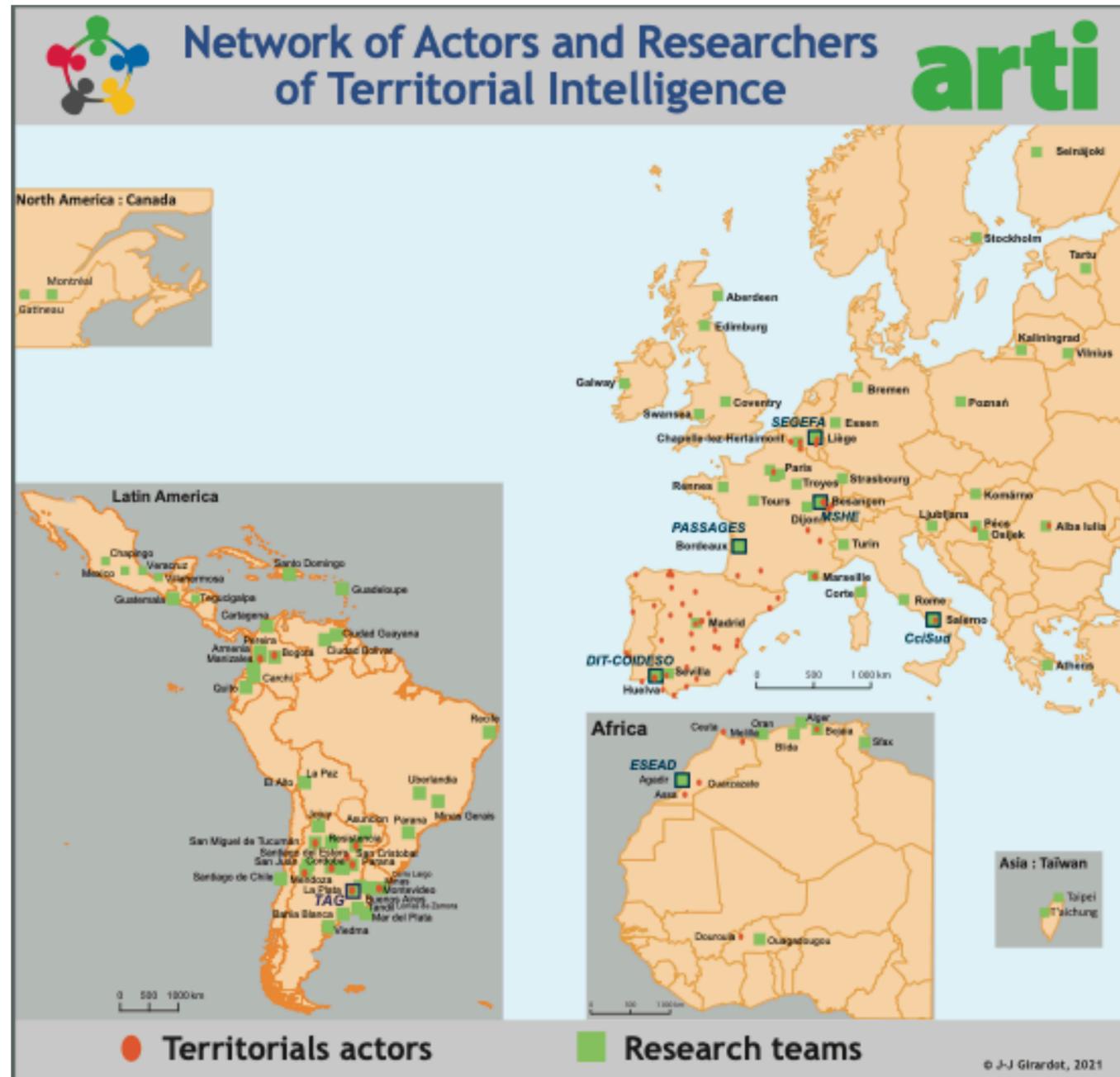
Les neurosciences et la psychologie cognitive nous apprennent que notre intelligence n'est pas seulement un héritage génétique individuel. Elle se développe dans sa relation avec notre environnement humain et naturel par la transmission et par la formation, d'abord au niveau local ainsi que dans les échanges avec d'autres territoires à divers niveaux.

L'intelligence territoriale et l'intelligence économique recourent au « **knowledge management** » dont les principes de base sont d'améliorer la prise de décision, de favoriser l'innovation, d'établir des relations, d'établir la confiance, de partager l'information, et d'améliorer l'apprentissage, en sélectionnant les informations pertinentes et utiles.

Elles se basent également sur l'intelligence collective outillée par les **technologies de l'information** (dont **l'intelligence artificielle**). L'intelligence économique « se réfère aux résultats tirés de la collaboration et du partage de l'information, ainsi que par la compétition entre de nombreux individus. ... Elle peut être considérée comme une forme de réseau, qui a été activée par l'évolution récente des technologies de l'information » (V. Prior).

L'intelligence territoriale se fonde plutôt sur la bienveillance et la coopération avec l'appui de la science en accord avec C. Darwin qui inscrit l'Homme dans la filiation animale en précisant que l'espèce humaine « a perfectionné les instincts sociaux et les facultés rationnelles en tirant un avantage social de comportements **antisélectifs** : l'éducation, le droit, les conduites solidaires et altruistes, la protection des faibles et des déshérités » « Ce sont ceux qui savent peu, et non ceux qui savent beaucoup, qui affirment aussi catégoriquement que tel ou tel problème ne sera jamais résolu par la science. » (dans *La Filiation de l'Homme*, 1871)

# Réseau de chercheurs et d'acteurs ARTI



Les projets caENTI et GDRI INTI, les projets européens précédents et de nombreuses recherches intermédiaires se sont construits autour d'une dizaine d'équipes agrégeant chacune plusieurs équipes de recherches et d'acteurs territoriaux.

L'agora ARTI ambitionne à présent de continuer et de renforcer le dialogue entre les acteurs et les chercheurs, pour consolider la logique de recherche-action orientée par l'action.

ARTI veut améliorer l'**observation territoriale coopérative** en relation avec une gouvernance participative, par des processus de concertation et de coordination dans des **initiatives locales** à partir des besoins exprimés par les communautés territoriales.

# Conseil scientifique de ARTI

Mohamed ADRDOUR, Gestion, Université d'Agadir, Maroc

Hinde CHERKAOUI DEKKAKI, Hydrologie, Université de Al Hoceima, Algérie

Guénaël DEVILLET, Géographie, Université de Liège, Belgique

Jean-Jacques GIRARDOT, Économie, Université de Franche-Comté, France

Bahidjeddine HACHEMAOUI, Économie, Université de Bejaïa, Algérie

Yolanda HERNANDEZ, Santé, Université de Bogota, Colombie

Sophie LACOUR, Tourisme, Université d'Angers, France

Raul MONTENEGRO, Biologie évolutive, Université de Cordoba, Argentine

Serge ORMAUX, Géographie, Université de Franche-Comté, France

Mohamed OUDADA, Géographie, Université d'Agadir, Maroc

Giovanna TRUDA, Sociologie du droit, Université de Salerno, Italie

Philippe WOLOSZYN, Architecture, CNRS, Université de Bordeaux, France

# Merci pour votre attention

Thank you for your attention

Gracias por su atención

Vă mulțumesc pentru atenție

Köszönöm a figyelmet

謝謝您的關注

Grazie per la vostra attenzione

Vielen Dank für Ihre Aufmerksamkeit

Kiitos huomiota

Σας ευχαριστώ για την προσοχή σας

Dziękuję za uwagę

Спасибо за Ваше внимание

İlginiz için teşekkürler

Sahit imi teghrîd tabrat-iw

شكرا لاهتمامكم